

Sport

INTERNATIONAL





SPORT International

N° 69 / OCTOBRE 1986

**PUBLICATION OFFICIELLE
DU CONSEIL INTERNATIONAL
DU SPORT MILITAIRE**

**OFFICIAL PUBLICATION
OF THE INTERNATIONAL MILITARY
SPORTS COUNCIL**

Rédaction

Abonnements - Subscription

Publicité - Advertisements

Secrétariat Général du C.I.S.M.

Avenue Fr. Roosevelt 119

B-1050 Bruxelles

Direction Générale

Général J. Duguet

Editeur

Colonel (BEM) R. Kesteloot

Mise en page

E. Genot

PRIX DE VENTE —

SUBSCRIPTION RATES:

Quatre numéros: 300 Francs Belges

Four issues: 300 Belgian Francs

Compte n° — Ac. Nr:

611-4875620-82, CISM

Chase Banque de Commerce,

Avenue des Arts, 51

B-1040 Bruxelles — Belgique

Impression — Printing

Inter Sportverlag A.G.

Reherstrasse 24

CH-9016 St. Gallen

Imprimerie de la Barrière

Chaussée d'Alsemberg 25

B-1060 Bruxelles

SOMMAIRE - CONTENTS

2 Editorial
Editorial

3 Lettre à un ami
Letter to a friend

4 25ème Championnat d'Esgrime

10 28th Skiing Championship

14 Les qualités physiques de l'athlète

20 15ème Championnat de Judo
15th Judo Championship

24 18ème Championnat de parachutisme
18th Parachuting Championship

26 Sur les règles d'arbitrage... en esgrime

COUVERTURE 1
25ème CHAMPIONNAT
D'ESCRIME
BREST - FRANCE

Dans le numéro d'août de CISM News, je mettais l'accent sur la nécessité d'une communication performante. Cet objectif est vital pour le CISM, que ce soit au sein de l'organisation, comme de l'extérieur.

- **Communication interne:** nous avons besoin d'une information interne plus rapide et de meilleure qualité, pour accroître notre efficacité à tous les niveaux.
- **Communication externe:** nous devons mieux faire connaître le CISM dans nos pays respectifs, auprès de nos jeunes et de nos autorités nationales, des fédérations sportives nationales et internationales, afin que le mouvement sportif militaire, exemplaire à bien des égards, soit reconnu.

Pour atteindre cet objectif, j'ai décidé de donner un nouvel essor à notre politique d'information, tout en étant soucieux de garder à nos publications leur spécificité.

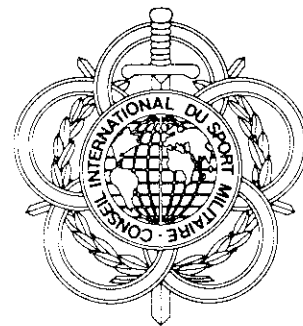
A compter du 1er janvier 1987, SPORT INTERNATIONAL deviendra une revue modernisée et rayonnante dans une nouvelle formule, dont le caractère universel sera encore plus marquant.

Une plus grande place sera donnée à l'information émanant des Offices de Liaison, à la recherche et aux performances de nos soldats-athlètes.

Mais le succès de cette politique ambitieuse, continuation des efforts accomplis par nos prédécesseurs, dépend de chacun de Nous.

Je compte sur chacun de Vous pour qu'il m'apporte les informations qui me sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

Général Jean DUGUET
Président du CISM
Président de la Commission
Permanente d'Information



In the July/August issue of CISM News, I emphasised the need for CISM to achieve a good communications system. Reaching this objective is of prime importance for CISM, both as regards communicating inside and outside of our organisation.

- **Internal communication.** We need to ensure a faster and better internal communication system in order to step up overall efficiency.
- **External communication.** We need to make CISM and its activities better known in our respective countries by our youth, our national authorities, and international and national sports federations, to ensure that the military sports movement – exemplary in many respects – is duly recognised worldwide.

To achieve this, I have decided to put some new spirit in our information policy, without changing the individual character of our different publications.

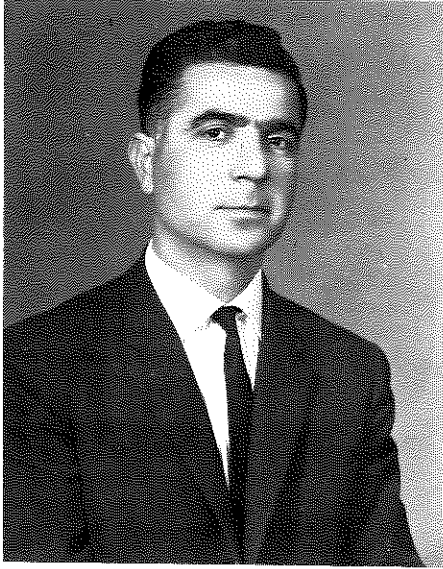
Effective 1st January, 1987, a new, modern, version of SPORT INTERNATIONAL will be introduced, based on a new formula and donning a decidedly universal look.

More coverage will be devoted to information on the activities of our Liaison Offices and to research into our soldier-athletes and their performances.

However, for such an ambitious policy – built on the work accomplished by our predecessors – to function, we shall be dependant upon the help of each of you.

I hope I can rely on you all to send me the data I need to achieve this objective.

General Jean DUGUET
President of CISM
President of the Permanent
Information Commission



by the late Colonel Léon Yaranossian's
friend and colleague:
Colonel Walmiky Conde Filho

Dear Léon:

It seems like yesterday that you set off in your Mercedes for Damascus!

You know, I recall our last working week together in Brussels so vividly... if anything, during that last week we spent even more time than usual talking about our plans for the future, although in fact strictly speaking your holidays had already begun. So right up to the end we remained engrossed in our search for a better world – a better CISM!

We met back in 1984 when I joined the CISM headquarters – not in Avenue des Abeilles, but in the Franklin Roosevelt office with our good friend Fay Baker, where we were known as the three mosqueteers. Yes, we were constantly together during those two years looking for better ways of achieving the true CISM objectives as laid down in the Statutes.

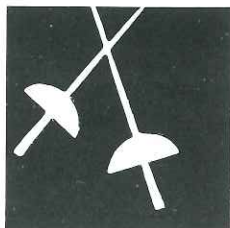
Do you remember our Turkish coffee breaks in the morning? What an enchanting ritual we shared! Really my friend, I can assure you – your's was the best coffee in the whole of Brussels. What a pleasure to see how happy you were preparing those three cups every morning! They were our inspiration for our «Pre-Khartoum» days.

In Khartoum you were of course very active and effective in maintaining the Arab nations en bloc during the votes. I'm glad we shared the same view-points and followed the same course of action. Now we can look at the new CISM as onlookers: you have finished your mission on Earth and I have finished mine in the General Secretariat. I can believe Fay when she says it's difficult to «stay behind» – it's not everyday that CISM finds someone like you with eight years of solid and enlightened experience in CISM affairs.

Well Léon, it's time to say goodbye.

It was indeed a pleasure I shall cherish to have known you – not merely as a friend but as a brother.

You will never be forgotten.



25ème Championnat d'Éscrime
Brest (France)
19/04 - 26/04/1986

PAYS PARTICIPANTS

12 — Allemagne F.R., Bahrein, Belgique, Danemark, France, Irak, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

EQUIPES FEMININES

4 — France, Belgique, Pays-Bas, Suisse.

REPRESENTANT OFFICIEL DU C.I.S.M.

Général de Brigade J. Duguët (France).

PRESIDENT DU CTP

Colonel R. Burkhalter (Suisse).



Vue aérienne du Centre d'Instruction de Brest.





Défilé d'ouverture.



Au cœur de la compétition.



Du 20 au 24 avril, le personnel du Centre d'Instruction Naval de Brest a vécu dans le voisinage de quelque cent athlètes représentant onze nations, à l'occasion du 25ème championnat d'escrime du Conseil International du Sport Militaire (C.I.S.M.).

Pour la première fois la Marine organisait une épreuve sportive d'une telle ampleur internationale.

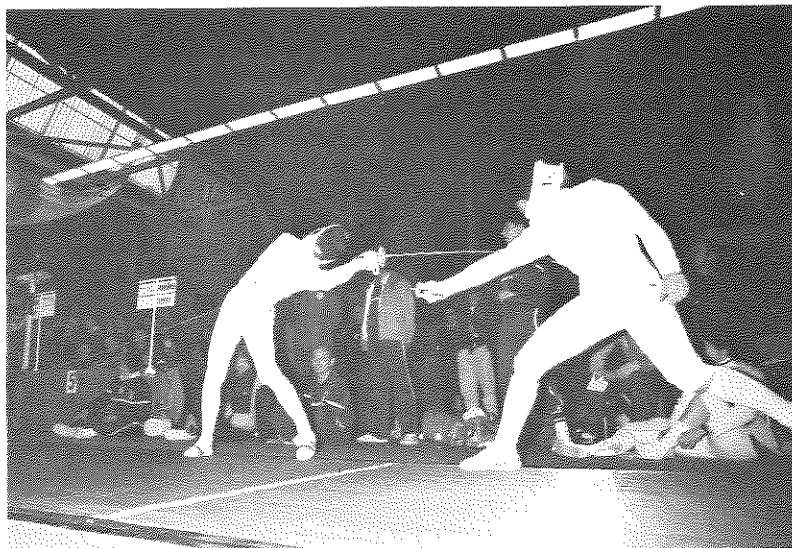
Pendant près de cinq mois, le Comité d'organisation présidé par le Contre-Amiral SAJOUS, Préfet Maritime Adjoint, a œuvré avec ses différentes commissions (finances, logistique, protocole, relations publiques, transmissions) pour assurer aux délégations un accueil et un hébergement de qualité à la Maison familiale des Armées du TREZ-TIR, près de BREST et pour permettre un déroulement harmonieux du championnat dans un cadre agréable.

Le dimanche 20, au cours de la cérémonie d'ouverture présidée par le Vice-Amiral d'Escadre CORBIER, Préfet Maritime, représentant le Ministre de la Défense, après que le Général DUGUET, Commissaire aux Sports Militaires et Président du C.I.S.M., eut déclaré ouvert le 25ème championnat d'escrime du C.I.S.M., les onze délégations (RFA, BAHREIN, BELGIQUE, DANEMARK, ITALIE, LUXEMBOURG, PAYS-BAS, PORTUGAL, SUEDE, SUISSE et FRANCE) défilèrent derrière leurs couleurs respectives sur la magnifique esplanade du C.I.N. surplombant le front de mer. A 11h30, l'hommage du C.I.S.M. rassembla les chefs de délégation étrangères et les autorités françaises auprès du monument aux morts pour une cérémonie sobre et empreinte de dignité suivie par une réception à l'Hôtel de Ville.



LA VIE AU CISM - LIFE IN CISM

Dans ce championnat on attendait les Italiens; ils n'ont pas déçu. Dès le lundi 21 au fleuret masculin, ils ont fait main basse sur les médailles ne laissant échapper que le bronze au niveau individuel. Il est vrai que l'équipe transalpine de fleuret était composée d'athlètes évoluant au plus haut niveau: NUMA, champion olympique à LOS ANGELES et champion du monde l'an passé à BARCELONE, CERVI, champion olympique par équipe à LOS ANGELES, et BUSI, lui aussi membre de l'équipe «A» italienne. On comprend, dans ces conditions, la valeur de la 3ème place du jeune Français BELNOUE qui a devancé CERVI. Par équipe, large victoire de l'ITALIE devant la RFA et la FRANCE.

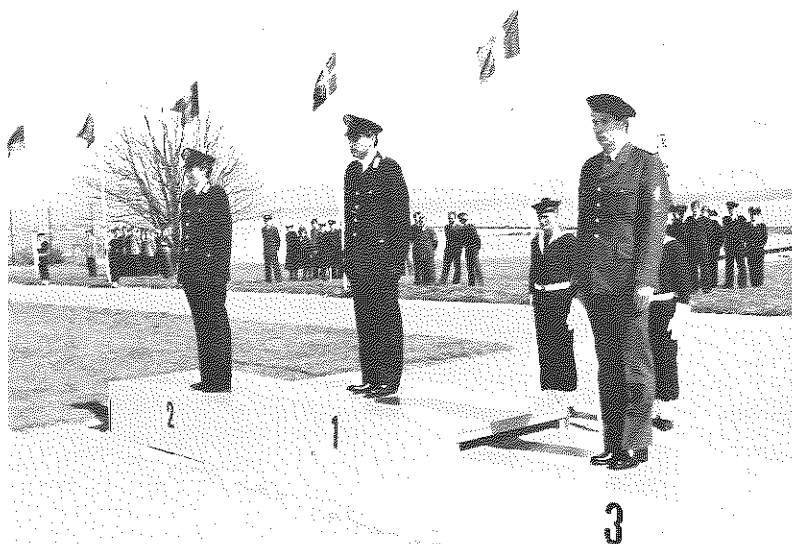


Au cœur de la compétition.

Le lendemain, le triplé italien au sabre consacrait une nouvelle fois la supériorité italienne tandis qu'au fleuret féminin, notre jeune représentante de la Marine, Isabelle TUDURI, en dominant ses adversaires suisses, belges et hollandaises, nous apportait notre seule médaille d'or.

Le mercredi 23 et le jeudi 24, la compétition épée fut de toute beauté. Longtemps on a espéré une victoire d'un de nos représentants: PICOT, FOUR ou LE MOIGNE. Hélas, en individuel comme par équipe, nous avons dû nous contenter de l'argent, la RFA s'appropriant chaque fois la médaille d'or.

Le «Challenge des Nations», offert à la nation ayant obtenu les meilleurs résultats d'ensemble aux trois armes dans les compétitions individuelles et par équipe est revenu sans discussion à l'ITALIE devant la RFA et la FRANCE.



Le podium d'honneur de l'épreuve de fleuret masculin: 1. NUMA (ITA), 2. BUSI (ITA), 3. BELNOVE (FRA).



Remise de la médaille d'or à l'Italien NUMA par le Vice-Amiral d'Escadre CORBIER, Préfet maritime de la Deuxième Région, commandant en chef pour l'Atlantique.

RESULTATS - CLASSEMENT INDIVIDUEL

Fleuret masculin

- | | |
|---------------|--------|
| 1. MUMA M. | (ITA)* |
| 2. BUSI C. | (ITA) |
| 3. BELNOUC D. | (FRA) |

Sabre

- | | |
|----------------|-------|
| 1. VIRGILIO S. | (ITA) |
| 2. CASLUCCI A. | (ITA) |
| 3. BONSAUTO M. | (ITA) |

Fleuret féminin

- | | |
|----------------|-------|
| 1. TUDURI J. | (FRA) |
| 2. HALBEHRR D. | (SUI) |
| 3. RAUBER C. | (SUI) |

Epée

- | | |
|-------------|-------|
| 1. SCHMITT | (RFA) |
| 2. FOUR P. | (FRA) |
| 3. GIGER D. | (SUI) |

* Mauro Numa est également champion olympique et champion du monde 1985.

CLASSEMENT PAR EQUIPE

Fleuret masculin

1. ITALIE
2. RFA
3. FRANCE

Sabre

1. ITALIE
2. BELGIQUE
3. RFA

Fleuret féminin

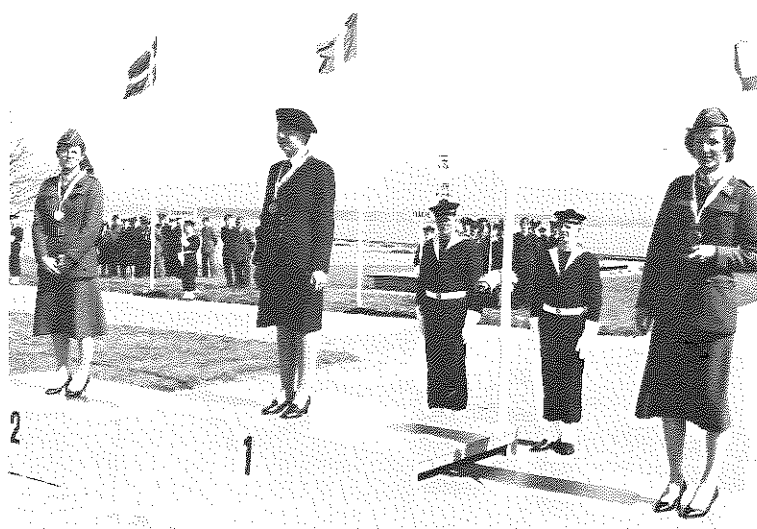
1. SUISSE
2. FRANCE
3. BELGIQUE

Epée

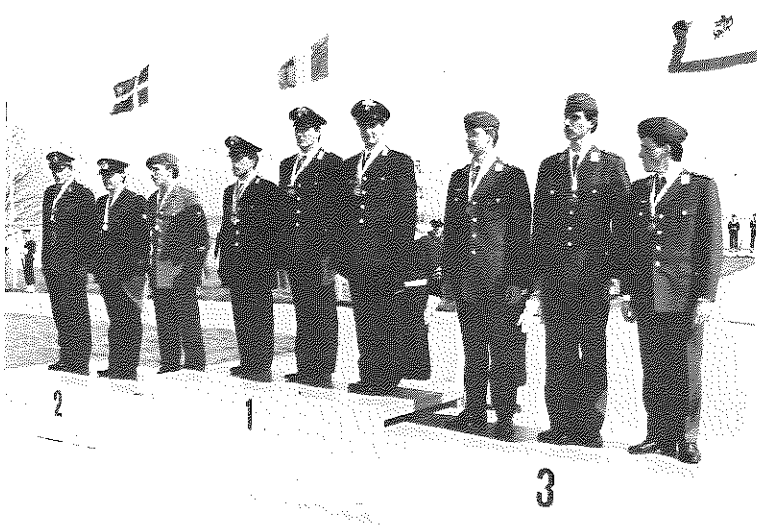
1. RFA
2. FRANCE
3. SUISSE

« Challenge des nations »

Palmarès:
 1978: République Fédérale d'Allemagne
 1980: France
 1981: Italie
 1982: République Fédérale d'Allemagne
 1986: Italie



Classement individuel dans l'épreuve de fleuret féminin:
 1. TUDURI (FRA), 2. HALBHERR (SUI), 3. RAUBER (SUI).



Les Italiens au sommet du podium dans l'épreuve du sabre, suivis des Belges et des Allemands.

Le jeudi 24 à 16h00, tous les athlètes se retrouvaient sur le front de mer du Centre d'instruction navale (C.I.N.) autour du Vice-Amiral d'Escadre CORBIER, du Colonel de BAZELAIRE, représentant le Général DUGUET, Président du C.I.S.M., et du Capitaine de Vaisseau AVRIL commandant le C.I.N., pour la cérémonie de clôture. Spectacle grandiose mariant de manière très heureuse le décorum des fêtes sportives internationales et le faste strict des cérémonies militaires.

Après la lecture du palmarès, et l'exécution de l'hymne italien honorant la victoire du « Challenge des Nations » de nos amis transalpins, le Vice-Amiral d'Escadre CORBIER déclara clos le 24ème championnat d'escrime du C.I.S.M. porté par huit mousses, précédé du bagad de LANN-BIHOUE, quitta l'esplanade où il avait flotté cinq jours durant. Au cours du défilé clôturant la cérémonie, la note finale fut donnée par l'aéronavale de LANDIVISIAU qui survola le C.I.N.

Le repas des escrimeurs, servi au Cercle Naval, clôturait cette journée dans un excellent esprit de camaraderie et le lendemain, vendredi 25, une excursion organisée par l'office du tourisme, conduisait nos champions vers la côte du Nord-Finistère pour la visite des Abers.

LA VIE AU CISM - LIFE IN CISM

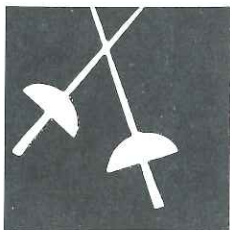


Remise du «Challenge des Nations» par le Vice-Amiral d'Escadre CORBIER, Préfet maritime de la Deuxième Région, commandant en chef pour l'Atlantique, suivi de Monsieur KERBRAT, Maire de Brest, à l'équipe italienne classée première et composée (de gauche à droite) de: VIRGILIO, MAZZONI, NUMA.



Classement par équipe dans l'épreuve d'épée: 1. ALLEMAGNE, 2. FRANCE, 3. SUISSE.





Classement par équipe dans l'épreuve de fleuret féminin: 1. SUISSE, 2. FRANCE, 3. BELGIQUE.

Le «BAGAD» de LANN-BIHOUE précède le départ du drapeau du C.I.S.M.



28th Skiing Championship Ruhpolding (Federal Republic of Germany) 24/02 - 01/03/1986



THE 28th C.I.S.M. SKIING WEEK

This year's 28th C.I.S.M. Skiing Championship – which the media often referred to as “Military Skiing World Championship” – was hosted by the Mountain Infantry Brigade 23 in RUHPOLDING/BAD REICHENHALL, Federal Republic of Germany, from 24th to 28th February, 1986.

This is the second time in 24 years that the Federal Republic of Germany has organized these competitions; in 1962 they were conducted in GARMISCH-PARTENKIRCHEN and MITTENWALD, when just like this year, the 1st (GE) Mountain Division was responsible for the championship.

The 144 competitors from eleven nations found excellently organized competitions in “nordic” weather conditions. The athletes, as well as the officials, had nothing but praise for the setting, organization, billets, and the special and recreation services.

The cultural and social programme offered its own highlights, the impacts of which were felt far beyond the BERCHTESGADEN region. The public and the media demonstrated hitherto unparalleled interest. Thus, each competition was witnessed by more than 5000 spectators; and thirty journalists were accredited throughout the week.

The Organizing Staff of the 28th C.I.S.M. Skiing Week, directed by Hptm i.G. Arno Möhl, has just completed the finishing touches on the preparations when the first team (from CANADA) arrived in BAD REICHENHALL. Thus, the long weeks of preparations were immediately followed by the competition week without respite for the numerous helpers whose names cannot be mentioned here for lack of space.

PARTICIPATING COUNTRIES

11 — Germany F.R., Austria, Canada, United States of America, Finland, France, Italy, Norway, Netherlands, Sweden, Switzerland.

WOMEN'S TEAMS

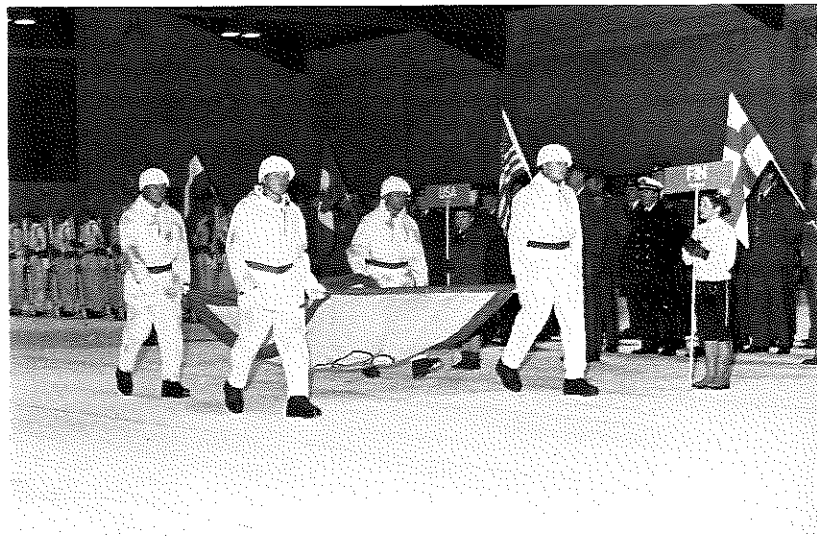
3 — United States, Norway, Sweden.

OFFICIAL C.I.S.M. REPRESENTATIVE

Brigadier G. Gärdin (Sweden).

PTC CHAIRMAN

Lt-Colonel K.W. Audunhus (Norway).



*Opening ceremony in Bad Reichenhall/Ruhpolding.
Presentation of the C.I.S.M. colours.*

Organisé par la République Fédérale d'Allemagne du 24 au 28 février 1986 à Ruhpolding, le 28ème championnat de ski du C.I.S.M., sous la présidence d'honneur du Général de Corps d'Armée Werner Lange, fut un succès. Son retentissement dans les médias et le nombre de spectateurs assistant aux épreuves et aux cérémonies en témoignent. Très bien organisé, bénéficiant de conditions météorologiques excellentes, ce championnat regroupait onze pays, avec pour la première fois l'engagement de trois équipes féminines (Etats-unis, Norvège, Suède).

THE OPENING DAY

The C.I.S.M. flag was raised in the Ice Stadium in RUPOLDING to the tunes of the Mountain Division Band from GARMISCH-PARTENKIRCHEN. Lieutenant General Werner Lange, the Commanding General of II (GE) Corps, ULM/Donau, and sponsor of the 28th C.I.S.M. Skiing Week opened the championships. Some 3000 spectators present applauded as the honour platoon of alpine infantrymen, in white snow suits with shouldered skis, led the athletes into the RUPOLDING Ice Stadium through a guard of honour formed by torch bearers and mountain militiamen. Children in traditional local costumes presented small folkloristic welcome gifts to the team captains. Three TV teams and numerous journalists watched the ceremony which was centered on the speeches of the C.I.S.M. Representative, General Gärdin (SWE), the Mayor of RUPOLDING, Mr. Ohi, and the sponsor's address. As the teams of the nations marched out, the mountain militiamen fired salute, the Mountain Division Band played lively marching music, and the spectators applauded. The mayor of RUPOLDING gave a reception for all officials on the evening of the opening day. The local newspaper wrote that the finest place in town (Hotel NEUWIRT) had never seen so many high ranking personalities from both the civil and the military sphere assembled at the same time.

The reception had been preceded by a press conference in the afternoon. Anyone who might have thought that this would be a "family affair" soon realized how wrong this was when he saw the great number of participants, some of whom represented supraregional and foreign media.

THE COMPETITIONS

The cold nights (minus 20 degrees Centigrade) during the competition week ensured that the ample snow on the cross country and downhill courses was in perfect condition for the competitions. Thus, the weather and snow conditions were truly "nordic" in RUPOLDING and on each day the competitions took place under a brilliant, steel-blue, cloudless sky.

So it was little wonder that thousands of spectators lined the courses each day and watched the competitions with keen interest.

The father of Peter Angerer, the German biathlete, who lives only a few kilometers away from RUPOLDING, followed the competition but he refused to go to the rifle range, because his son had often given away a certain victory on the rifle range. "My nerves wouldn't stand that", said Angerer's father and went over to the finish area.

The competitions were observed by a large number of VIPs; among them were, for example, General Gärdin, the C.I.S.M. Representative; LTC Audunhus, the PTC Chairman; LTG Werner Lange, the sponsor of the championships and Commanding General of II (GE) Corps; MG H. Netzler, the Commanding General of the 1st Mountain Division; COL Rathgeber, representing the Chief of the German C.I.S.M. Delegation; Mr. Josef Ertl, the President of the German Skiing Association; as well as county administrators, mayors, and members of the Federal and the State Parliaments. Most of them appeared at the competition locations every day, demonstrating that the soldier-athletes of all nations were welcome to the Federal Republic of Germany as athletic ambassadors of peace.

The victory ceremony in BAD REICHENHALL was also impressively arranged and attended by even more spectators than the opening ceremony four days before.



Competitions Biathlon.

RESULTS - INDIVIDUAL CLASSIFICATION

Biathlon 20 km

- | | |
|---------------|-------|
| 1. A. EDER | (AUT) |
| 2. J. TELLA | (FIN) |
| 3. P. ANGERER | (FRG) |

Biathlon 10 km (Ladies)

- | | |
|-----------------|-------|
| 1. H. OEVSTHUS | (NOR) |
| 2. A. ELVEBAKK | (NOR) |
| 3. I. BJOERKBOM | (SWE) |

Cross-country 15 km

- | | |
|-----------------|-------|
| 1. J. BEHLE | (FRG) |
| 2. M. ALBARELLO | (ITA) |
| 3. K. ANDERSSON | (SWE) |

Cross-country 10 km (Ladies)

- | | |
|-----------------|-------|
| 1. A. ELVEBAKK | (NOR) |
| 2. H. OEVSTHUS | (NOR) |
| 3. I. BJOERKBOM | (SWE) |

Triathlon

Cross 10 km shooting

- | | |
|------------------|-------|
| 1. G. FISCHER | (FRG) |
| 2. F. FISCHER | (FRG) |
| 3. J. LASCHINGER | (FRG) |

Giant slalom

- | | |
|------------------|-------|
| 1. G. KLINGER | (AUT) |
| 2. H. MUHLBACHER | (AUT) |
| 3. WIERSER | (AUT) |

Final classification

- | | |
|---------------------|-------|
| 1. F. FISCHER | (FRG) |
| 2. P. BAILLY-SALINS | (FRA) |
| 3. H. MUHLBACHER | (AUT) |

Cross-country 15 km

- | | |
|----------------|-------|
| 1. G. GUIDON | (SUI) |
| 2. M. HOLE | (NOR) |
| 3. A. KARVONEN | (FIN) |

Giant slalom

- | | |
|---------------|-------|
| 1. J. SCHICK | (FRG) |
| 2. A. BITTNER | (FRG) |
| 3. C. GAIDET | (FRA) |

25 km Biathlon Patrol

- | |
|--|
| 1. GERMANY F.R. I (J. Behle, P. Angerer, G. Fischer, S. Höck) |
| 2. FINLAND II (T. Mäkykiro, R. Moisejeff, H. Elorenta, J. Tella) |
| 3. NORWAY I (T. Gullen, G. Einang, T. Krokstad, S. Istad) |



Maiden event: Anne ELVEBAKK (Norway) wins the gold medal in the Ladies 10 Km Cross-Country and a silver in the 10 km Biathlon.

TEAM CLASSIFICATION

Biathlon 20 km

- | |
|--|
| 1. FINLAND (J. Tella, T. Mäkykiro, R. Moisejeff) |
| 2. GERMANY F.R. (P. Angerer, F. Wudy, S. Höck) |
| 3. AUSTRIA (A. Eder, A.L. Stockner, E. Leitner) |

Cross-country 15 km

- | |
|--|
| 1. ITALY (M. Albarello, G. Polvara, G. Capitanio) |
| 2. SWEDEN (K. Andersson, T. Wassberg, S. Mattson) |
| 3. FRANCE (C. Pierrat, J.-D. Jaussaud, J.-L. Thomas) |

Final classification

- | |
|---|
| 1. GERMANY F.R. (F. Fischer, J. Laschinger, G. Fischer) |
| 2. FRANCE (P. Bailly-Salins, D. Michaud, H. Balland) |
| 3. AUSTRIA (H. Mühlbacher, G. Klinger, K. Wieser) |

Cross-country 15 km

- | |
|--|
| 1. NORWAY (M. Hole, P. Mikkelsplass, P. Aaland) |
| 2. ITALY (G. Capitanio, G. Vanzetta, A. Runggaldier) |
| 3. FINLAND (A. Karvonen, H. Torvi, R. Hemalainen) |

Giant slalom

- | |
|--|
| 1. FRANCE (C. Gaidet, L. Alphand, P. Grand) |
| 2. SWITZERLAND (D. Kernén, C. Schmidhalter, S. Meli) |
| 3. ITALY (I. Camozzi, H. Holzer, B. Tomasoni) |

THE SOCIAL PROGRAM

The 1st Mountain Division Band gave two free concerts under the direction of Major Heinz Dieter Paul during the competition week. The bandsmen with the edelweiss badge played concert, entertainment, and marching music before a full house each time. The competitors were given the opportunity to see the saltworks of the state resort BAD REICHENHALL. The world-wide reputation of this traditional Bavarian resort town is based on its salty, healthy water. The army chaplains of the BAD REICHENHALL garrison offered an ecumenical service for both the athletes and the officials.

Furthermore, a club had been set up open to all where interpersonal relations could be established, and friendships be made and promoted in a pleasant atmosphere.

THE FINAL HIGHLIGHT

The competitors' evening was the final highlight of the week. Everybody who had helped to make this C.I.S.M. Skiing Week a success was present there: active champions, officials, VIPs, and the members of the Organizing Staff without whose efforts the championships would not have been possible. They had all done their part to make these competitions a great success which they had every reason to celebrate. Only a few champions were missing: they were already aboard the aircraft which took them to the scene of the next upcoming competitions.

Folk dance groups in original costumes, mountain militiamen, the extraordinary whip-crackers, and the alhorn players received frequent applause for their presentations. This evening, which had been organized by the Pack Animal Company 230 from BAD REICHENHALL, turned out to be one of the unforgettable highlights of the week, last but not least because of the Bavarian pork knuckles and the Bavarian beer.

Everybody was very surprised when the sixth and last issue of C.I.S.M.-Info – a daily information bulletin published in three languages – was distributed at 22.00 hours. Of course, it contained brand-new photos of the victory ceremony!

This was a C.I.S.M. Skiing Week which would remain "unforgettable", as one member of the Norwegian delegation said who had already participated in sixteen C.I.S.M. Skiing Championships. His statement is the most wonderful

"thank you" for the soldiers and civilians who had worked together for this event, and for Mountain Infantry Brigade 23 under the command of Brigadier General Franz Werner.



Giant slalom.



The German team on their race to become the winners of the 25 km Biathlon Patrol event (from left to right): P. ANGERER, S. HOCK, G. FISCHER, J. BEHLE.

les qualités physiques de l'athlète

(deuxième partie)

le Médecin Colonel J. MOLINIE

Directeur de l'Académie du C.I.S.M.



INTRODUCTION

Dans le n° 68 de *Sport International*, il nous avait été donné de traiter des qualités physiques organiques (ou encore métaboliques) qui sont les sources énergétiques des efforts athlétiques et sportifs. Cette première partie traitait de l'endurance générale et de la résistance générale. Elle tentait d'en donner les définitions et d'en décrire les moyens destinés à les développer.

La présentation actuelle porte sur les qualités musculaires et leur optimisation. Force, Résistance, Endurance, Puissance Musculaire sont autant de qualités nécessaires aux sportifs.

Améliorer le pouvoir musculaire est une nécessité quelle que soit l'activité sportive considérée. Pour y atteindre, seules les techniques de musculation basées sur une évaluation préalable le permettent. Cette évolution consiste dans le recueil de mesures physiques (de masse, de temps, de puissance, de vitesse, de vitesse angulaire ou de travail). Elle doit être analytique et doit s'appuyer sur une analyse gestuelle de qualité.

Ce n'est qu'à partir de cette connaissance que peuvent être appliquées des techniques de musculation dont il n'est cité ici que les plus classiques.

La souplesse s'inscrit également dans les qualités musculaires bien qu'elle intègre des propriétés articulaires. Penser à l'améliorer reste un objectif constant tant pour l'athlète que pour l'entraîneur.

4.

LA FORCE MUSCULAIRE MAXIMALE

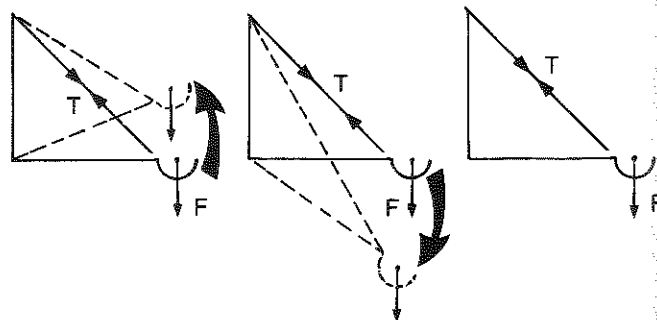
4.1. DEFINITION

La force musculaire maximale est une qualité musculaire et nerveuse qui permet, à un muscle ou à un groupe musculaire de s'opposer à la résistance la plus élevée possible, par une contraction maximale.

4.1.1. Si la résistance est une force de valeur inférieure à la force musculaire maximale, la contraction musculaire vaincra la résistance. On a alors un mouvement DYNAMIQUE (ou encore isotonique) concentrique.

4.1.2. Si la résistance est une force de valeur supérieure à la force musculaire maximale, la contraction musculaire est insuffisante et est dépassée par la force de résistance. On a alors un mouvement DYNAMIQUE (ou encore isotonique) excentrique.

4.1.3. Si la résistance est une force de valeur égale à la force musculaire maximale; la contraction musculaire est totale, il n'y a aucun déplacement, la contraction est alors dite statique (ou isométrique).



$T > F$	$T < F$
Contraction Isotonique	
Concentrique	Excentrique

$T = F$
Contraction Isométrique

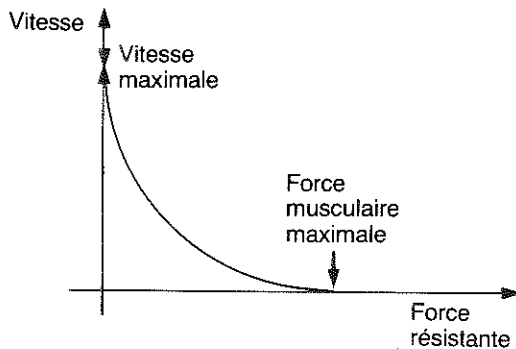
La force musculaire maximale est évaluée en kilos ou en Newton.

Autre appellation	Traduction
la force	Strength Muscular strength Muskelkraft

4.1.4. Remarque sur la force musculaire :

«La relation force/vitesse»

- lors d'un mouvement dynamique, la vitesse n'est jamais aussi élevée que lorsque la force-résistance est nulle;
- la force maximale musculaire est obtenue lorsque la vitesse est nulle (donc en situation de contraction isométrique).



4.2 LES DETERMINANTS DE LA FORCE MUSCULAIRE MAXIMALE

Il est reconnu que la force musculaire d'un muscle est fonction :

- de sa structure;
- de la qualité de son contrôle moteur.

4.2.1. La structure musculaire :

Un muscle est constitué de différents faisceaux de cellules (ou fibres musculaires). Le nombre de cellules musculaires pour un même muscle chez deux individus peut être différent. Toutes les cellules musculaires dans un même muscle ne sont pas semblables. Certaines sont dites fibres à contractions rapides, d'autres sont dites à contractions lentes : (chacune de ces catégories est divisée en sous-catégories en fonction de son pouvoir). La répartition des différentes catégories de fibres dans un muscle est fixée héréditairement de même que leur nombre total. Cette répartition peut être modulée par l'entraînement.

Le muscle le plus volumineux développe la plus grande force maximale. La force musculaire d'un muscle que l'on entraîne augmente en même temps que son volume croît.

4.2.2. Le contrôle moteur musculaire :

Chaque fibre musculaire se contracte sous l'excitation qu'elle reçoit de son nerf moteur. Une cellule nerveuse (ou motoneurone située dans la moelle épinière) innerve plusieurs fibres musculaires d'un même muscle. Cet ensemble s'appelle une «unité motrice». Plusieurs unités motrices forment l'ensemble neuro-musculaire du muscle considéré.

Le muscle aura une contraction développant une force musculaire maximale, lorsque chacune de ses unités motrices répondra à un rythme d'excitation maximal par unité de temps et lorsque toutes les unités motrices travailleront ensemble et de manière synchrone. Ceci sous l'effet de la volonté motrice du sujet.

4.2.3. La force musculaire maximale est donc principalement définie par :

- le volume musculaire
- le contrôle volontaire dans l'effort musculaire en cause.

4.3. LES PRINCIPES A RESPECTER POUR DEVELOPPER LA FORCE MUSCULAIRE MAXIMALE

Pour augmenter la force maximale d'un muscle, il faut engager volontairement la musculature concernée dans des conditions de travail dynamiques ou statiques, après avoir évalué la force musculaire du moment.

Le travail dynamique se fera :

En séries de 1 à 6 répétitions d'efforts (par série).
Autant que possible faire 4 séries d'efforts.
Chaque série sera séparée de la précédente par une pause de 3 minutes.
L'effort demandé aura pour intensité une valeur égale à : 80 à 100% de la force musculaire maximale.

Les modulations que l'on peut apporter au travail dynamique sont de deux types :

- Soit le nombre de répétitions par série est faible et le nombre de séries est élevé;
- Soit le nombre de répétitions par série est grand et le nombre de séries est faible. Ce type de travail est beaucoup plus éprouvant que le précédent.

On peut également obtenir une augmentation de la force musculaire maximale par un travail statique.

Le travail statique consiste à :

répéter dans une série des efforts d'intensité égale à 80 ou 100% de la force maximale musculaire : efforts que l'on maintient pendant 3 à 10 secondes. Et en répétant les séries. **TENIR COMPTE DE LA TRES IMPORTANTE REMARQUE QUI SUIT :**

Remarque :

Ce travail statique doit être autant que possible évité

du fait de la trop grande sollicitation cardio-vasculaire qu'il suscite (d'où un danger) et d'autre part, par le fait qu'il n'a pour résultat que d'augmenter la force musculaire maximale dans des angles de plus ou moins cinq degrés autour de la position statique observée au moment de l'exercice; ce qui va à l'encontre de l'augmentation globale de la force musculaire maximale recherchée pour le muscle ou le groupe musculaire considéré.

4.4. QUELQUES EPREUVES ATHLETIQUES ET SPORTIVES DANS LESQUELLES DOMINE LA FORCE MUSCULAIRE MAXIMALE :

- L'haltérophilie.
- Pour les membres supérieurs et la ceinture scapulaire :
 - la gymnastique sportive
 - la lutte, le judo...
 - l'alpinisme, la planche à voile
 - le tir à l'arc
 - les lancers en athlétisme
 - etc...

4.5. LES METHODES D'ENTRAINEMENT QUI CONTRIBUENT A AUGMENTER LA FORCE MAXIMALE MUSCULAIRE

- Entraînement isométrique
- Weight-training
- Musculation lourde.

5. LA PUISSANCE MUSCULAIRE

5.1. DEFINITION

La puissance musculaire est la qualité musculaire qui permet au muscle ou à un groupe de muscles de produire un travail physique mécanique de façon explosive.

La puissance musculaire peut être évaluée en valeurs physiques. Joules par seconde, Watts, kilogramme mètre/minute...

Lors d'un mouvement dynamique, la force musculaire maximale d'un muscle ou d'un groupe de muscles est entièrement utilisée.

Autres appellations	Traductions
Détente Force explosive	Muscle power Explosive strenght Schnellkraft

5.2. LES DETERMINANTS DE LA PUISSANCE MUSCULAIRE

La puissance musculaire est l'expression de la force musculaire maximale dans un temps aussi bref que possible. La force musculaire maximale a été définie en son temps. La totalité de ses déterminants entre dans la détermination de la puissance musculaire. A savoir que plus la force musculaire est grande plus sera grande la quantité de travail effectuée par unité de temps.

Meilleure sera la relation muscle-système nerveux plus explosive sera la manifestation de la force musculaire. Donc les déterminants de la puissance musculaire sont ceux de :

La force musculaire maximale,
La relation muscle-système nerveux, c'est-à-dire :

- vitesse de recrutement des unités motrices
- fréquence maximale des stimulations par les neurones moteurs des fibres musculaires
- rapidité de réponse de chaque cellule musculaire aux stimulations nerveuses qu'elle reçoit.

5.3. PRINCIPES D'ENTRAINEMENT DE LA PUISSANCE MUSCULAIRE

Engager dans un mouvement dynamique et de façon volontairement dynamique, un muscle ou un groupe de muscles en surcharge, dans un geste explosif.

Intensité : en relation avec le but poursuivi dosée en charge entre 1/5 et 4/5 de la force maximale.
Durée de l'effort : aussi brève que possible.
Durée des pauses : laissée libre à l'intéressé (nécessairement longue).

5.4. QUELQUES EPREUVES ATHLETIQUES ET SPORTIVES DANS LESQUELLES LA PUISSANCE MUSCULAIRE DOMINE

Athlétisme : courses de vitesse, sauts, lancers
Sports de balle
Haltérophilie
Patinage artistique
Saut à ski
Tennis
Sports de combat
Gymnastique sportive
etc...

5.5. LES METHODES D'ENTRAINEMENT QUI CONTRIBUENT AU DEVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE MUSCULAIRE

Contribution directe :

- Circuit training
- Power training
- Tumbling
- Weight training
- Musculation.

6. LA SOUPLESSE OU AMPLITUDE ARTICULO-MUSCULAIRE

6.1. DEFINITION

La souplesse est la qualité articulo-musculaire qui permet à un segment corporel d'avoir une possibilité de mouvements d'amplitude maximale autour de l'articulation qui le lie à un autre segment immobilisé ou en mouvement.

La souplesse se caractérise par l'amplitude des mouvements qu'elle permet autour d'une articulation saine. L'amplitude, qui peut se mesurer de degré d'angle, est spécifique à chaque articulation.

Le pouvoir musculaire de se raccourcir, aussi bien que l'élasticité musculaire, des muscles qui croisent l'articulation jouent sur les limitations de l'amplitude. Les ligaments articulaires peuvent également, en fonction de leurs qualités anatomiques, jouer un rôle dans l'amplitude articulo-musculaire.

Autres appellations	Traductions
Flexibilité Souplesse Amplitude de mouvement	Flexibility Beweglichkeit

6.2. LES DETERMINANTS DE LA SOUPLESSE

La souplesse est limitée par les structures articulaires (forme de l'articulation osseuse, qualité de l'appareil ligamentaire articulaire).

Elle est également conditionnée par les qualités d'extensibilité des muscles ou des groupes musculaires qui travaillent en élongation lors d'un mouvement d'amplitude maximale.

Elle est également conditionnée par le pouvoir de coordination nerveuse entre les muscles ou groupes musculaires ayant une action apposée dans le jeu de l'articulation (muscles antagonistes — stretch reflexe).

Les déterminants de la souplesse sont donc :

La mobilité de l'articulation;
L'élasticité des groupes musculaires antagonistes;
Le jeu réflexe nerveux entre antagonistes.

6.3. LES PRINCIPES A RESPECTER POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOUPLESSE

L'amplitude du jeu segmentaire autour d'une articulation est spécifique à l'articulation. Le développement de la souplesse consiste donc dans :

- La recherche de l'amplitude maximale dans le mouvement
- La conservation d'une attitude statique aux extrémités d'une course totale du mouvement;
- La conservation d'un relâchement musculaire volontaire aussi total que possible.

6.4. QUELQUES EPREUVES ATHLETIQUES ET SPORTIVES OU LA SOUPLESSE DOMINE

De fait, il n'est pas de sport de quelque nature qu'il soit qui ne requière une grande souplesse. Celle-ci en effet est nécessaire au meilleur rendement et à la plus grande efficacité technique. Elle est identifiable chez le sportif de bon niveau comme : la décontraction de l'athlète.

Ce n'est qu'au titre d'exemple qu'ici l'on peut citer :

Les sauteurs : de haies, en hauteur, longueur, perche;

Les gymnastes, les trampolinistes,...

Les lutteurs, les judokas; etc...

6.5. LES METHODES D'ENTRAINEMENT QUI CONTRIBUENT AU DEVELOPPEMENT DE LA SOUPLESSE

Contribution directe :

- Calisthénie
- Weight training
- Stretching
- Yoga, etc...

7. L'ENDURANCE AEROBIE MUSCULAIRE LOCALE

7.1. DEFINITION

L'endurance aérobie musculaire locale est la qualité qui permet à un muscle ou à un groupe de muscles de poursuivre le plus longtemps possible un effort d'intensité élevée à très élevée dans des conditions aérobies.

La structure d'un muscle fait que celui-ci est pénétré par une artère nourricière qui en se capillarisant permet l'irrigation de chacune des cellules qui composent le muscle. Lors de la contraction, les fibres musculaires se raccourcissent et compriment le réseau capillaire : le muscle n'est plus irrigué et ne reçoit plus ni produits énergétiques (sucres et graisses) ni oxygène. Il ne tirera plus son énergie du métabolisme aérobie. C'est ce qui se passe dans une contraction isométrique prolongée et intense, lors d'un mouvement statique, ou encore, lors d'un mouvement dynamique trop rapide, dans ses successions de contractions et de relâchements musculaires, qui ne laissent pas le temps nécessaire pour une vascularisation efficace. (N.B. : il en est de même dans le muscle cardiaque à fréquence cardiaque très élevée).

Autre appellation	Traduction
Endurance locale	Local endurance Muskelausdauer Lokale aerobie Ausdauer

7.2. LES DETERMINANTS DE L'ENDURANCE AEROBIE MUSCULAIRE LOCALE

Un muscle peut tirer son énergie des procédés énergétiques aérobies en fonction de l'apport qui lui est fait tant en oxygène qu'en substances nutritives énergétiques. Il lui est nécessaire sans cesse, de reconstituer ses réserves en oxygène (oxygène fixé dans la cellule musculaire par la myoglobine) ainsi que ses réserves cellulaires de sucres ou de graisses, en prenant ce qui lui est nécessaire dans le torrent circulatoire sanguin. Il le fait d'autant mieux et d'autant plus rapidement qu'il a épuisé les réserves et que la quantité de myoglobine qu'il contient est importante. Mais pour cela il faut que le sang artériel lui parvienne en abondance. A chaque relâchement musculaire au delà d'une contraction un effet d'aspiration sanguine se produit. De plus, en phase d'effort la pression sanguine étant plus grande, la quantité de sang artériel est augmentée et sa vitesse de circulation est accélérée. Le muscle est donc mieux nourri. (A condition que les temps de contractions soient au moins égaux aux temps de relâchement).

A chaque contraction le muscle se vide de son sang qui emporte les résidus de la contraction (chaleur et gaz carbonique).

Que se produise une contraction très prolongée sans relâchement, le muscle n'a plus d'oxygène et accumule des résidus qui intoxiquent ses cellules. Il ne peut plus travailler, devient douloureux, et sa contraction s'amenuise, bien que s'exacerbent les sollicitations motrices nerveuses volontaires.

Les déterminants de l'endurance musculaire se reconnaissent donc d'une part, dans l'intensité de la contraction à laquelle le muscle est soumis et cette intensité est fonction de la force musculaire. Plus la force musculaire est importante moindre sera le degré de contraction nécessaire pour un même travail; d'autre part, dans la qualité de l'irrigation sanguine donc du développement du réseau capillaire musculaire.

Ils sont donc :

La force musculaire;
La qualité de la circulation sanguine locale.

7.3. LES PRINCIPES A RESPECTER POUR DEVELOPPER L'ENDURANCE LOCALE AEROBIE MUSCULAIRE

- Le développement de la circulation locale.
- C'est par le travail d'endurance généralisée que se développe le réseau capillaire au fur et à mesure que les séances d'entraînement long en travail continu se multiplient. C'est par ce même travail et de la même manière que les cellules musculaires accroissent leurs réserves nécessaires au métabolisme aérobie.
- La répétition d'efforts musculaires dynamiques ou statiques peuvent y aider de façon considérable sous couvert qu'ils respectent des conditions de durée d'intensité. Mais en fait seul le travail dynamique est véritablement utile s'il présente les caractères suivants :

Travail dynamique :

Intensité de l'effort: 1/3 de la force musculaire maximale.
Durée de l'effort: 30 répétitions et plus sans arrêt.
Temps des pauses entre les efforts: égaux en durée aux temps d'effort mais de préférence de durée 2 fois supérieure.

N.B.: Ce type de travail doit toujours être fait en état d'aisance respiratoire.

Le travail de développement de la force musculaire.

(Voir chapitre Force musculaire).

7.4. QUELQUES EPREUVES SPORTIVES ET ATHLETIQUES DANS LESQUELLES L'ENDURANCE AEROBIE LOCALE MUSCULAIRE DOMAINE

Il n'est pratiquement pas d'activités sportives ou athlétiques pour lesquelles l'endurance musculaire ne soit pas d'une importance capitale.

Ceci, en fonction du fait que plus cette endurance sera développée, plus sera retardée l'apparition de la nécessité d'emploi de la résistance musculaire, qui s'appuyant sur les procédés énergétiques anaérobies, accumule très vite dans le muscle des résidus toxiques, épuise les réserves de la cellule en substances nutritives stockées et rend très rapidement impossible tout travail musculaire.

On peut citer à titre d'exemple :

Athlétisme : les courses et marches (membres inférieurs).
Les sports collectifs de grands ou petits terrains (membres inférieurs).

La natation au-dessus de 400 m (membres inférieurs et supérieurs, ceinture scapulaire) et le water-polo.

Le patinage longue distance et le ski de fond et de descente.

Etc...

7.5. LES METHODES D'ENTRAINEMENT QUI CONTRIBUENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ENDURANCE MUSCULAIRE AEROBIE LOCALE

7.5.1. Contribution directe :

Weight training
Musculaton.

7.5.2. Contribution indirecte :

Entraînement de l'endurance générale (Aérobics, 5BX et 10BX, circuit training, cross promenade, cross country, fartlek intervalle long, jogging...).

8.

LA RESISTANCE MUSCULAIRE ANAEROBIE LOCALE

8.1. DEFINITION

La résistance musculaire anaérobie locale est la qualité qui permet à un muscle ou à un groupe de muscles de poursuivre le plus longtemps possible un effort d'intensité élevée à très élevée dans des conditions anaérobies.

Lors de l'effort la circulation sanguine musculaire est arrêtée. Le réseau capillaire musculaire étant écrasé par l'augmentation du volume des fibres musculaires raccourcies par la contraction, l'apport sanguin d'oxygène est insuffisant ou nul. L'élimination des produits de déchets toxiques du métabolisme énergétique ne se fait plus correctement dans le torrent circulatoire. Cela provoque une accumulation dans les cellules musculaires. Les sucres, supports énergétiques du métabolisme énergétique anaérobie, s'épuisent rapidement.

Autre appellations	Traductions
Résistance musculaire	Local muscular anaerobic capacity
Résistance locale	Muskelstehvermoeegen
Nil	

8.2. LES DETERMINANTS DE LA RESISTANCE MUSCULAIRE ANAEROBIE LOCALE

Plus la contraction musculaire sera intense, plus le réseau capillaire qui pénètre le muscle sera collabé. Or à l'effort égal le muscle dont la force musculaire est très élevée aura une contraction plus faible qu'un muscle dont la force musculaire sera plus faible. C'est-à-dire que les conditions de travail anaérobie seront d'autant mieux obtenues que la travail du muscle se situe plus près de la force musculaire maximale.

Meilleure sera l'endurance aérobie musculaire locale, plus tard et à un degré d'intensité d'effort plus élevée il aura recours au procédé anaérobie pour assurer les conditions de son travail.

L'accumulation des substances toxiques lors du travail anaérobie provoque un malaise local au niveau du muscle (douleur, enraidissement, moindre possibilité contractile,...). Ces malaises sont plus ou moins bien supportés physiologiquement et psychologiquement par les sujets. Celui qui les supporte le mieux et le plus longtemps aura une meilleure résistance musculaire anaérobie locale.

Les principaux facteurs de la résistance musculaire anaérobie locale sont donc :

La qualité d'endurance aérobie musculaire locale;
La force musculaire et son niveau;
La capacité physiologique et psychologique de résister aux malaises qui accompagnent l'accumulation de substance toxiques au niveau musculaire local.

8.3. LES PRINCIPES A RESPECTER POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE LA RESISTANCE MUSCULAIRE ANAEROBIE LOCALE

Développer l'endurance musculaire aérobie locale.
Développer la force musculaire.

La répétition d'efforts musculaires dynamiques ou la pratique d'efforts musculaires isométriques en travail statique peuvent mettre en condition anaérobie une masse musculaire ou un muscle donné.

Ce travail ayant pour conséquence d'accumuler les toxiques résultant de la démolition des sucres en absence d'oxygène met l'organisme en état de détresse et habitue celui-ci à mieux la supporter, tant sur le plan physiologique que psychologique.

Le meilleur choix de travail à effectuer dans le but d'augmenter la résistance musculaire anaérobie locale se fait dans le choix d'un travail dynamique.

Travail dynamique :

Intensité de l'effort : situé aux environs des 2/3 de la force musculaire maximale.
Durée de l'effort : entre 15 et 25 répétitions.
Sans arrêt entre chaque effort.

Ce type de travail est épuisant au plan local et long à être récupéré. Un travail léger d'endurance musculaire aérobie locale peut lui succéder et aider à la détoxification musculaire locale par une irrigation musculaire accrue.

8.4. QUELQUES EPREUVES SPORTIVES ET ATHLETIQUES OU LA RESISTANCE MUSCULAIRE ANAEROBIE LOCALE EST SOLLICITEE DE FAÇON DOMINANTE

Cette qualité musculaire est très intriguée avec l'endurance musculaire aérobie locale et comme cette dernière il est pratiquement impossible de citer les activités où son besoin ne soit d'une importance capitale.

On peut donc citer à titre d'exemple en :

Athlétisme : toutes les courses de vitesse, mais encore les courses de fond où les derniers hectomètres sont devenus de véritables courses de vitesse (membres inférieurs).

Natation : épreuves de vitesses jusqu'à 400 m (membres supérieurs et inférieurs, ceinture scapulaire et pelvienne).

Aviron et canoé-kayak : (membres supérieurs, ceinture scapulaire, musculature du tronc).

Patinage : courses de vitesse et hockey sur glace.

Ski alpin.

Gymnastique sportive aux agrès.

Etc...

8.5. LES METHODES D'ENTRAINEMENT QUI CONTRIBUENT AU DEVELOPPEMENT DE LA RESISTANCE MUSCULAIRE

Contribution directe :

La musculation — weight training

Circuit training

5BX et 10 BX.

THE PHYSICAL QUALITIES OF AN ATHLETE

This is the second part of Colonel's Molinié's article on the athlete's physical qualities.

The first part, which appeared in the last issue of Sport International, dealt with the organic and metabolic physical qualities needed to inject the energy for athletic and sporting effort, Colonel Molinié defined endurance and resistance and the means for their development in the athlete.

This part covers muscular qualities and the methods for their optimization. Power, Resistance, Endurance, Muscular Strength are all qualities needed by sportsmen. Whatever the sports activity involved, muscular strength must be developed — and this is only possible using body building techniques based on the findings of a preliminary evaluation. This development will take place by recording and analysing physical parameters (mass, time, power and velocity).

15ème Championnat de Judo Bruxelles (Belgique) 06/07 - 15/07/1986



PAYS PARTICIPANTS

13 — Allemagne F.R., Autriche, **Belgique**, Corée R. Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Koweït, Libye, Pays-Bas, Sénégal.

PAYS OBSERVATEUR

1 — Luxembourg.

EQUIPES FEMININES

3 - Belgique, Libye, Pays-Bas.

REPRESENTANT OFFICIEL DU C.I.S.M.

Lt-Colonel F. Pilot (Luxembourg)

PRESIDENT DU CTP

Colonel J. Herzog (Autriche).

PARTICIPATING COUNTRIES

13 — Germany F.R., Austria, **Belgium**, Korea R., Spain, United States of America, Finland, France, Italy, Kuwait, Libya, Netherlands, Senegal.

OBSERVER NATION

1 — Luxembourg.

WOMEN'S TEAMS

3 — Belgium, Lybia, Netherlands.

OFFICIAL C.I.S.M. REPRESENTATIVE

Lt-Colonel F. Pilot (Luxembourg).

PTC CHAIRMAN

Colonel J. Herzog (Austria).



Groupe de jeunes judokas pendant la cérémonie d'ouverture.



**15th Judo Championship
Brussels (Belgium)
06/07 - 15/07/1986**

LIFE IN CISM - LA VIE AU CISM



De gauche à droite: le Colonel BEM R. Kesteloot, le Colonel Herzog et le Lieutenant-Colonel BEM Van Meerbeek.



TEAM CLASSIFICATION - CLASSEMENT PAR EQUIPE

1. Austria (AUT)
2. Germany (GFR)
3. France (FRA)
Italy (ITA)

INDIVIDUAL CLASSIFICATION - CLASSEMENT INDIVIDUEL

MEN'S COMPETITION - HOMMES

Heavy - Lourd (+ 95 kg)

1. COLY (SEN)
2. VENTURELLI (ITA)
3. SCHÖLLER (AUT)
SCHMEISSER (FRG)

Light-heavy - Mi-lourd (- 95 kg)

1. VAN OOIJEN (HOL)
2. JOLY (FRA)
3. CLAES (BEL)
GLEDHILL (FRA)

Middle - Moyen (- 86 kg)

1. TAYOT (FRA)
2. GEYMONT (FRA)
3. HENNEVELD (HOL)
ARGENTIN (ITA)

Light-middel - Mi-moyen (- 78 kg)

1. REITER (AUT)
2. VISMARA (ITA)
3. HAASMAN (AUT)
VAN HEESR (HOL)

Light - Léger (- 71 kg)

1. HÖZLER (AUT)
2. DEPIERRE (FRA)
3. KIM (KOR)
RUIZ (USA)

Half-light - Mi-léger (- 65 kg)

1. PARK (KOR)
2. LAATS (BEL)
3. SCHUMACHER (FRG)
CARABETTA (FRA)

Super-light - Super-léger (- 60 kg)

1. RENELLA (ITA)
2. DIETZ (FRG)
3. FIDLER (AUT)
JEGG (AUT)

Open - Toutes catégories

1. VENTURELLI (ITA)
2. VAN OOIJEN (HOL)
3. KNORREK (FRG)
CLAES (BEL)

WOMEN'S COMPETITION - DAMES

Middle - Moyen (- 66 kg)

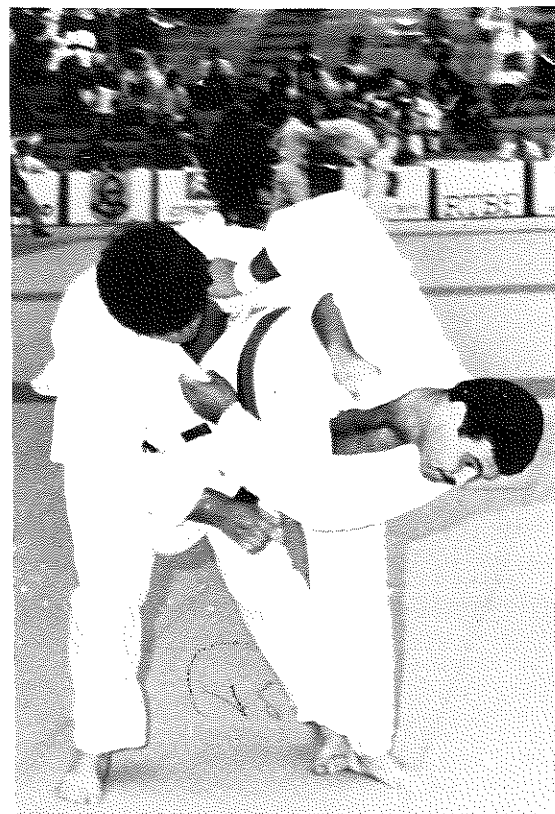
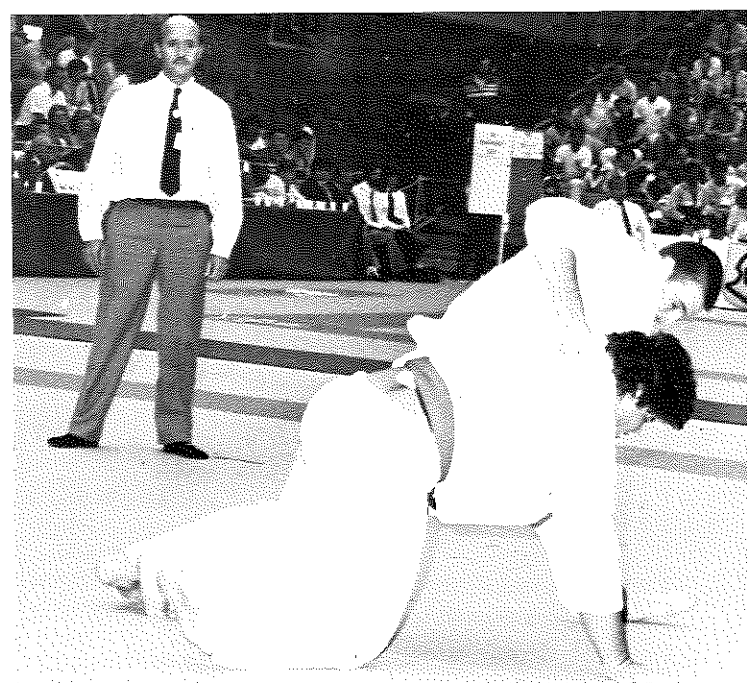
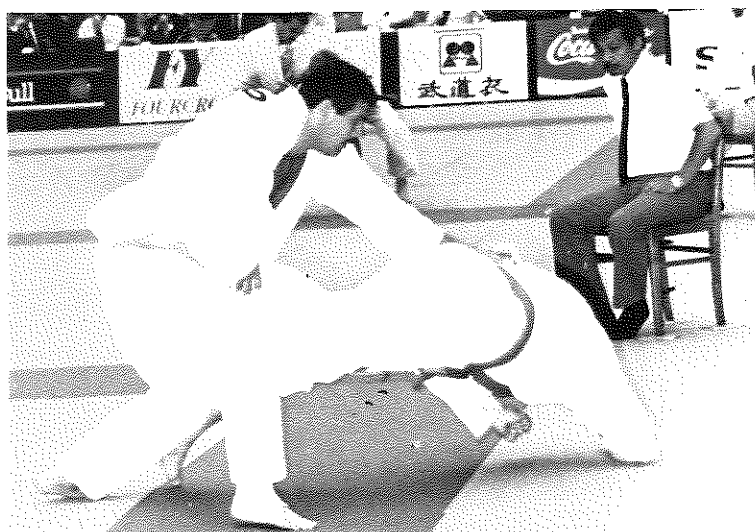
1. LIEKENS (BEL)
2. BERGHMANS (BEL)
3. BROUWER (HOL)

Open - Toutes catégories

1. LIEKENS (BEL)
2. BERGHMANS (BEL)
3. BROUWER (HOL)

Table de classification - Tableau de classement (excluding female contestants)

	Gold	Silver	Bronze
1. AUSTRIA	3	0	4
2. ITALY	2	2	2
3. FRANCE	1	3	3
4. NETHERLANDS	1	1	2
5. KOREA	1	0	1
6. SENEGAL	1	0	0
7. GERMANY	0	2	3
8. BELGIUM	0	1	2
9. USA	0	0	1



LES COMPETITIONS

The 15th CISM Judo Championship was launched in brilliant style in the world-famous Grand'Place in the heart of Brussels!

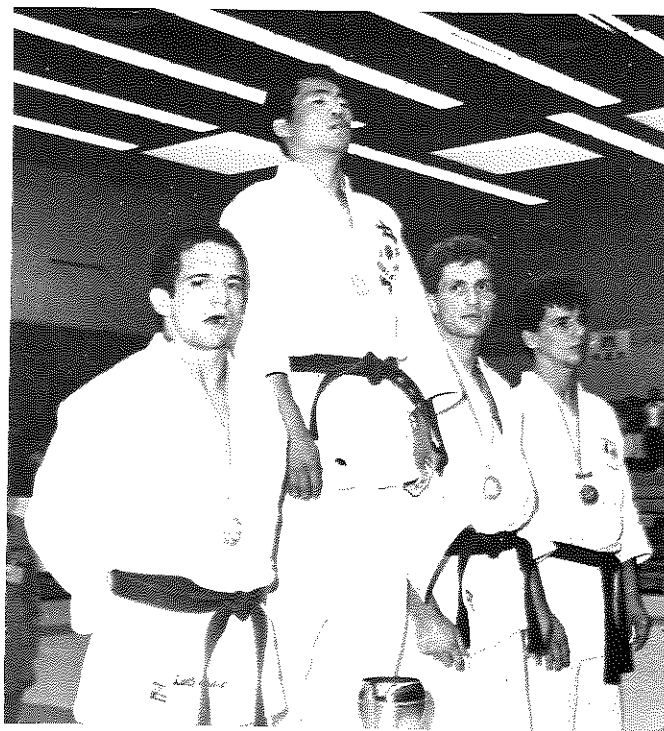
The highlight of the opening ceremony laid on by Lt-Colonel VAN MEERBEEK, Chief of the Belgian delegation, was most definitely the 200 young judokas who gave a dazzling display on the large tatamis placed in the centre of the city square. Three out of the 14 nations present brought ladies' teams to Brussels, so for the first time female military judokas against each other at world level. The judo participants came from the four conti-

nents to compete for the CISM medals in the eight men's individual and open categories. However, the lion's share went to AUSTRIA which, with three gold and four bronze medals, were the 1986 CISM team champions – in spite of the olympic champion Peter SEISENBACHER's absence from the tatamis due to injury.

During the championship, the Permanent Secretary General, Colonel KESTELOOT, made the presentation to Colonel HERZOG of the special CISM Order of Merit which the 41st General Assembly had awarded him to mark his 20-year involvement in judo and CISM.



Women's competition: 1. LIEKENS (BEL), 2. BERGHMANS (BEL), 3. BROUWER (HOL).



Half-light (- 65 kg): 1. PARK (KOR), 2. LAATS (BEL), 3. SCHUMACHER (FRG)/CARABETTA (ITA).

Le Lieutenant-Colonel d'Avi Van Meerbeek remet le drapeau du CISM au Captain US Navy Kelley, organisateur du prochain championnat de judo CISM.



**18ème Championnat
de parachutisme
Rabat-Sale (Maroc)
01/07 - 11/07/1986**

PAYS PARTICIPANTS

21 — Allemagne R.F., Arabie Saoudite, Autriche, Belgique, Danemark, Emirats Arabes-Unis, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Indonésie (pays invité), Italie, Libye, **Maroc**, Oman, Panama, Suède, Suisse, Syrie, Thaïlande.

PAYS OBSERVATEURS

3 — République de Guinée, Pakistan, Tunisie.

EQUIPES FEMININES

4 — Etats-Unis, France, Suisse, Thaïlande.

REPRESENTANT OFFICIEL DU C.I.S.M.

Colonel W. Pfliegerl (Autriche).

PRESIDENT DU CTP

Lt-Colonel E. Grätzer (Suisse).

PARTICIPATING NATIONS

21 — Germany F.R. Saudi Arabia, Austria, Belgium, Denmark, United Arab Emirates, Spain, United States of America, Finland, France, Greece, Indonesia (invited nation), Italy, Libya, **Morocco**, Oman, Panama, Sweden, Switzerland, Syria, Thailand.

OBSERVER NATIONS

3 — Republic of Guinea, Pakistan, Tunisie.

WOMEN'S TEAMS

4 — United States, France, Switzerland, Thailand.

OFFICIAL C.I.S.M. REPRESENTATIVE

Colonel W. Pfliegerl (Austria).

PTC CHAIRMAN

Lt-Colonel E. Grätzer (Switzerland).



*L'arrivée du drapeau du C.I.S.M. pour la cérémonie d'ouverture.
The arrival of the C.I.S.M. flag during the opening ceremony.*

**18th Parachuting
Championship
Rabat-Sale (Maroc)
01/07 - 11/07/1986**





Le Lt-Colonel E. GRÄTZER, Président du Comité technique permanent du Parachutisme est présenté à S.A.R. le Prince Sidi Mohammed.

Lt-Colonel E. GRÄTZER, Chairman of the Permanent technical Committee for Parachuting is presented to H.R.H. the Crown Prince, Sidi Mohammed.



**L'équipe des Etats-Unis.
The team of USA.**



La FRANCE première au combiné.

RESULTATS

Précision individuelle - Hommes

1. Cpl R. TOITHMAIR	(AUT)	0.04 pts
2. Sgt. F. BERNACHOT	(FRA)	0.05 pts
3. A/C S. ALBRECHT	(RFA)	0.05 pts

Précision par équipe - Hommes

1. ALLEMAGNE R.F.	0.32 pts
2. SUISSE	0.38 pts
3. ESPAGNE	0.48 pts

Voltige - Hommes

1. Sgt. F. BERNACHOT	(FRA)	28.20 pts
2. Adjt. C. LUBBE	(FRA)	28.70 pts
3. Cdt. J. DERMINE	(FRA)	29.37 pts

Vol relatif

1. AUTRICHE	74 pts
2. SUISSE	66 pts
3. MAROC	56 pts

Combiné hommes - individuel

1. Sgt. F. BERNACHOT	(FRA)	287.00 pts
2. Adjt. C. LUBBE	(FRA)	296.00 pts
3. Cpl. L. JEANNOT	(SUI)	312.50 pts

Combiné hommes - équipe

1. FRANCE	1271.00 pts
2. SUISSE	1304.50 pts
3. ALLEMAGNE R.F.	1348.80 pts

Précision individuelle - femmes

1. Sgt. S. JARDEL	(FRA)	0.21 pts
2. Sgt. T. VARES	(USA)	0.26 pts
3. Cne. A. HARKERT	(USA)	0.38 pts

Précision par équipe - femmes

1. ETATS-UNIS	1.97 pts
2. FRANCE	3.28 pts
3. THAILANDE	5.09 pts

Voltige - femmes

1. Sgt. T. VARES	(USA)	28.36 pts
2. Sgt. C. CARTENSEN	(USA)	33.74 pts
3. Cpl. C. CRATZER	(SUI)	35.54 pts

Vol relatif - femmes

1. ETATS-UNIS	11 pts
2. FRANCE	8 pts
3. MAROC	8 pts

Combiné femmes - individuel

1. Sgt. T. VARES	(USA)	309.60 pts
2. Sgt. C. CATENSEN	(USA)	391.40 pts
3. Cpl. C. GRATZER	(SUI)	446.40 pts

Combiné femmes - équipe

1. ETATS-UNIS	1600.90 pts
2. FRANCE	1957.20 pts
3. SUISSE	2572.10 pts

sur les règles d'arbitrage... en escrime

**par Messieurs Malacarne, Mercier,
Clery et Leonhard**

membres de la Commission de l'Arbitrage
de la Fédération Internationale d'Escrime (FIE)

Tout le monde constate, se plaint et regrette la décadence technique qui se manifeste aux armes conventionnelles. Au fur et à mesure que le Règlement pour les épreuves s'épaissit, la qualité de l'escrime devient de plus en plus mauvaise.

L'impossibilité de comprendre et de juger certaines actions d'escrime au fleuret et au sabre, découle du refus d'accepter le débat technique, c'est-à-dire la phrase d'armes, par des charges en avant, des fuites en arrière, corps à corps, couvertures des surfaces valables, des actions prétendues offensives mal exécutées où la menace de la surface valable est discontinuée ou inexistante.

C'est pourquoi le Congrès de Milan a invité la Commission de l'Arbitrage à diffuser une brochure qui constitue un rappel pour l'application des conventions pour tous ceux qui ont le devoir d'appliquer et de faire appliquer le Règlement.

Ce n'est pas un traité d'escrime que l'on vous soumet, mais la mise au point des arguments qui méritent une attention particulière de façon à ce que tout le monde soit convaincu de leur stricte application.

PRIORITE DE LIGNE

Les articles 233/6 et 418/1 du Règlement de la F.I.E. affirment la priorité fondamentale de la ligne au fleuret et au sabre. En outre, ces articles ne spécifient en aucune façon qu'un tireur «en ligne» perd la priorité que lui donne cette position, soit parce qu'il avance, soit parce qu'il recule, ce qui d'ailleurs serait contraire à la convention car la priorité ne serait alors accordée qu'au tireur «en ligne» immobile sur le terrain.

En conséquence, quand un tireur est en ligne suivant la définition des articles ci-dessus, la priorité de la ligne doit toujours être respectée dans l'analyse de la phrase d'armes et ne pas donner lieu à une interprétation différente selon que le tireur avance, recule ou reste immobile sur la piste.

CORPS A CORPS

Le corps à corps, surtout au fleuret, permet à son auteur de bloquer la phrase d'armes, de paralyser, ou tout au moins de gêner la riposte du tireur qui a supporté l'action adverse.

La conception du corps à corps au fleuret n'est pas la même qu'à l'épée. C'est une différence essentielle entre les deux armes qui s'explique par l'application des conventions et par l'exiguité de la surface valable au fleuret.

Ces deux raisons obligent le fleurettiste à rester à sa distance en permettant la poursuite de la phrase d'armes.

Si l'on n'empêchera pas sans faiblesse, cette irrégularité qui peut être considérée comme l'attentat le plus grave à l'application des conventions, il n'y a plus de fleuret possible.

L'attaqueur qui ne limite pas sa fente

et se précipite en avant, raccourcissant la distance de sorte que l'adversaire soit empêché de placer une riposte régulière, portant en même temps une remise de coude retiré, trahit la convention. Le contre-attaqueur qui, par une marche résolue en avant provoque le corps à corps pour placer son arrêt ou une remise dans une situation d'avantage, soit en raison de la surprise, soit pour la parfaite maîtrise de cette action, bloque toute possibilité de poursuivre le jeu du fleuret.

Le pareur qui, après la parade, se porte résolument en corps à corps, empêchant la contre-riposte de son adversaire, se soustrait frauduleusement au risque d'être touché, après avoir lui-même exploité sa chance de toucher.

Toutes ces actions doivent être empêchées et pénalisées. Pour ce faire, il

n'est pas nécessaire que «l'intention» de ces actions apparaisse évidente. Il est vrai que la parfaite coordination de ce genre de «tour de force» trahit l'intention ou la routine mais nous ne devons absolument pas donner libre cours à de telles pratiques, sous peine d'abîmer le combat régulier au fleuret.

Dès que le Président voit le contact, même momentané, il doit arrêter le combat et appliquer les sanctions dès la première fois. Et attention, l'avertissement et la touche peuvent être infligés aux deux tireurs dans la même phrase d'armes si ceux-ci se sont rendus coupables en tout ou partie de la même faute.

Le but de cette règle est, ni plus ni moins, de faire disparaître le corps à corps.

COUVERTURE OU PROTECTION DE LA SURFACE VALABLE

L'article 30 stipule qu'au fleuret, il est interdit de protéger ou de couvrir la surface valable avec le bras ou la main non armés. Cela signifie que les tireurs ne doivent, en aucun cas, pendant une action offensive ou défensive, porter le bras ou la main non armés devant ou sur une partie quelconque de la surface valable.

Cette position, même involontaire, est une position anormale qui gêne l'adver-

saire et qui doit être sanctionnée sans faiblesse.

Le mouvement d'un tireur qui détourne le tronc portant le bras à l'endroit où se trouvait auparavant la poitrine, doit être pénalisé.

L'application stricte du Règlement sur ce point, rend hommage à la convention et permet le déroulement régulier de la phrase d'armes.

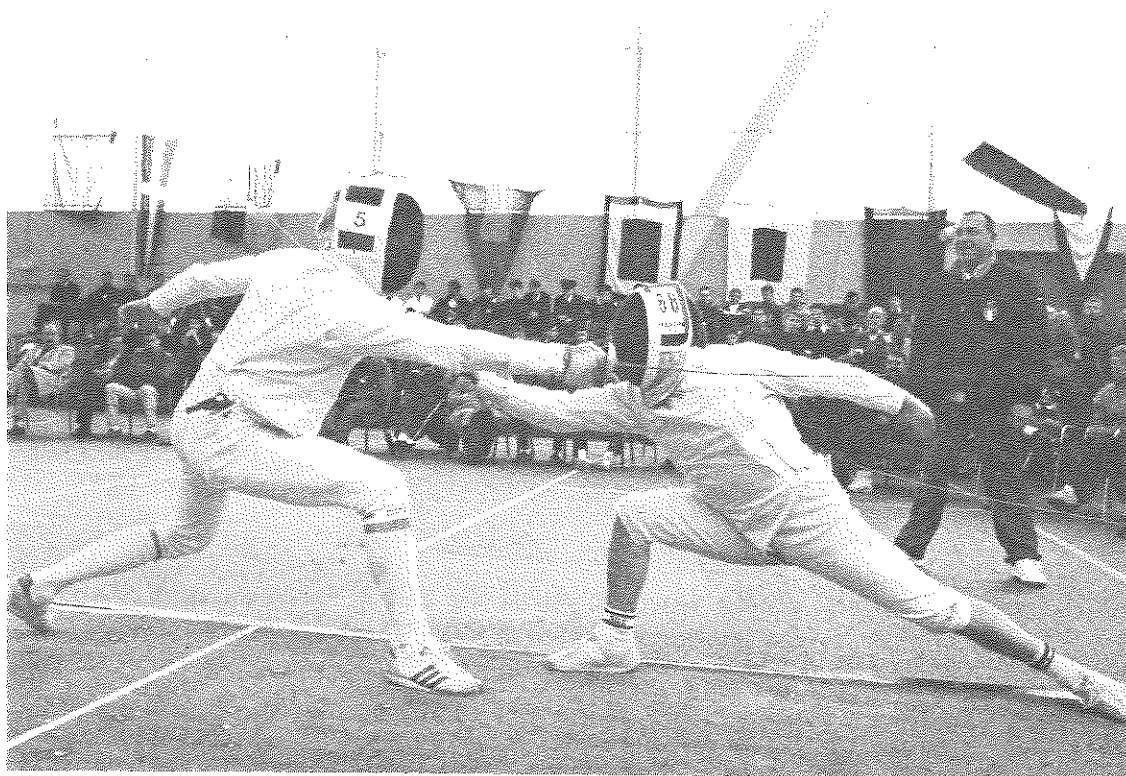
SUBSTITUTION D'UNE SURFACE NON VALABLE A LA SURFACE VALABLE

L'article 220 définit la surface valable au fleuret et sa limitation. L'article 222 prévoit l'extension de cette limitation en précisant : «cependant, les coups arrivés sur une partie du corps dite non valable sont comptés valables lorsque, par une position anormale, le tireur a substitué cette surface non valable à la surface valable. Il est donc net, et précis, que lorsqu'un tireur substitue par une position anormale, volontaire ou non, une surface non valable à la surface valable, le Président doit, sans avertissement préalable, compter valable la touche signalée non valable à cause de cette substitution si, bien entendu, cette touche a la priorité dans l'analyse de la phrase d'armes.

ACTIONS OFFENSIVES ET PRIORITES

Les articles du 232 au 237 et du 416 au 422 donnent les règles d'application pour la convention respectivement pour le fleuret et le sabre. La logique qui est à la base de ces règles est la même car il s'agit d'un ensemble de dispositions cohérentes que l'arbitre doit respecter et faire respecter. L'attaque correcte doit tenir l'adversaire «en échec» par la menace de la surface valable.

Abstraction faite pour une légère opposition latérale de la main, elle ne peut comporter aucun élément défensif. Le tireur est entièrement libre d'avancer à des fins tactiques quelconques, le bras raccourci, la lame verticale ou déplacée latéralement, dans une position d'invite, mais ce faisant, il n'aura jamais droit à se voir attribuer la priorité offensive. L'escrimeur qui avance ou court sans dessein déterminé et qui ne choisit la cible qu'au dernier moment ne doit être considéré attaqueur qu'à partir du moment où il porte une menace effective contre son adversaire et toujours à la condition qu'entre-temps, son adversaire n'ait pas assumé l'initiative.



Il est absolument nécessaire que le juge considère l'action offensive commencée quand l'un des deux tireurs porte réellement, distance incluse, une menace contre la surface valable de l'opposant.

Si on juge autrement, on trahit la convention et on crée un déséquilibre injuste et insupportable au détriment du tireur qui veut se défendre par l'arme avec une parade.

L'attaque correcte doit redevenir quelque chose de familier afin que les juges puissent percevoir toujours plus facilement les fautes privant l'attaqueur de la priorité.

Rappelons donc encore une fois les éléments que le Président doit considérer à ce propos : la coordination du mouvement d'attaque, les mouvements sans arrêt, suspension ou hésitation, la position menaçante de la lame, la juste distance pour porter cette menace, le bras qui s'allonge sans arrêt ou le raccourcissement. La perception de tous ces éléments peut être favorisée par l'attentive et constante observation de deux faits : d'abord les mouvements des gardes ou coquilles et puis par la correcte appréciation de la possibilité de la part du tireur qui supporte l'action offensive (ou prétendue offensive) de réussir à trouver le fer par un mouvement normal de parade, c'est-à-dire avec une parade qui ferme les lignes normales d'attaque.

Tout le monde sait que, même si les conventions sont les mêmes pour le fleuret et pour le sabre, au moment du jugement du sabre, il existe deux faits qui compliquent un peu les choses. Tandis que le jeu du fleuret, essentiellement linéaire, est régi par le principe de la ligne, ce même principe ne peut être appliqué que par analogie au sabre en tant qu'arme de taille et de contre-taille, cette arme étant maniée de façon à pouvoir toucher d'estoc et de taille.

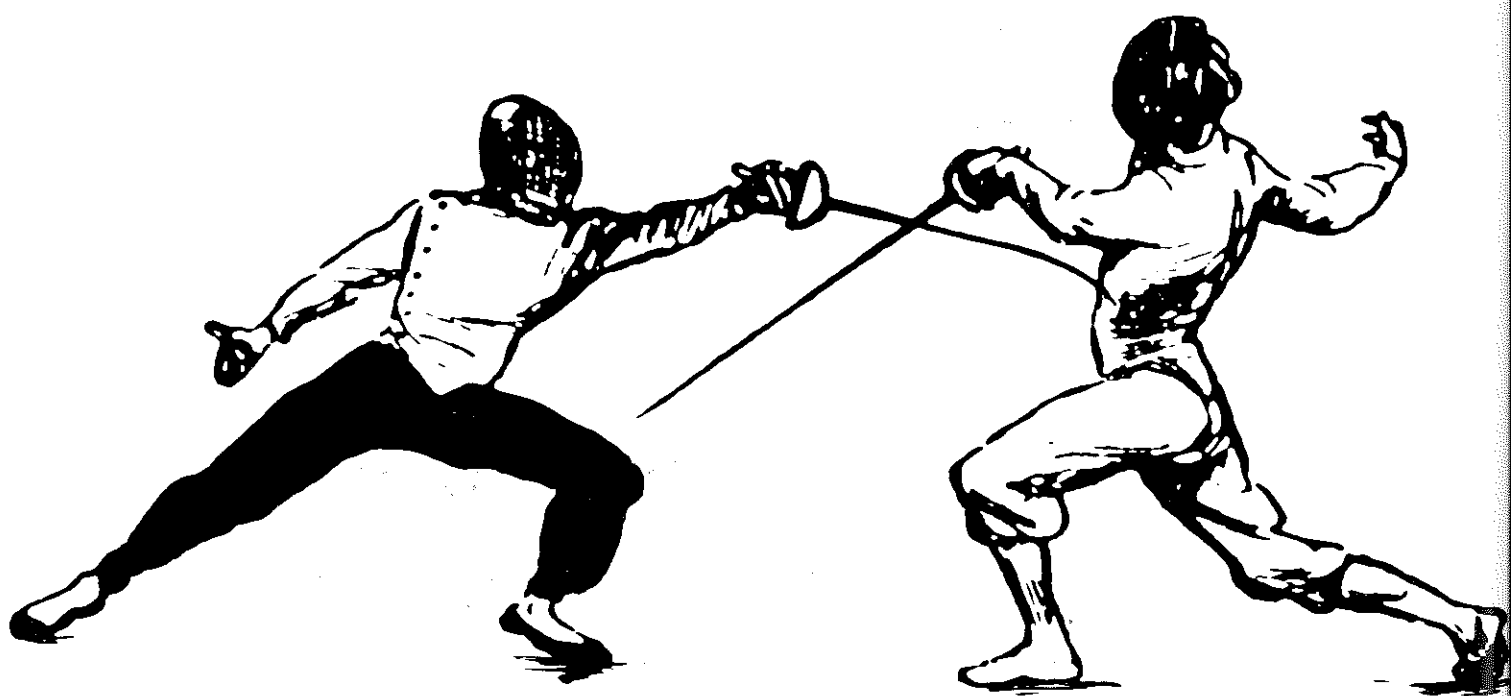
Deuxièmement, les surfaces valables avancées constituant des parties vulnérables, les tireurs peuvent jouer sur plusieurs distances, fait qui leur offre plus de chances de pratiquer et réussir des actions contre-offensives.

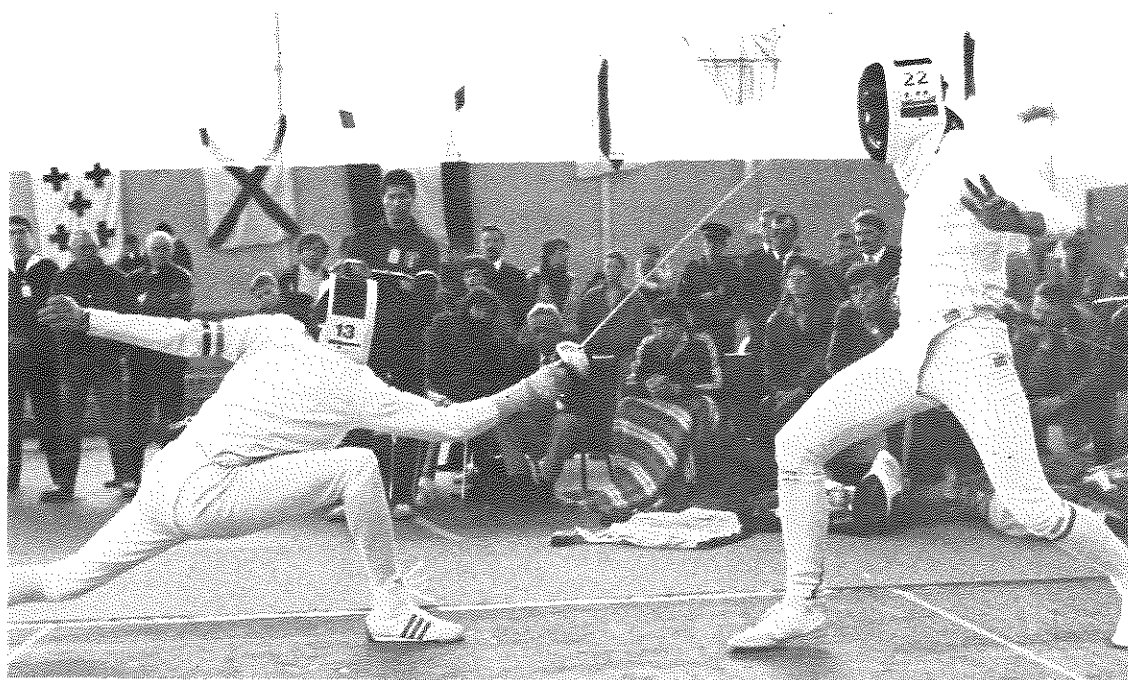
Mais l'angle obtus résultant de la lame et du bras, n'empêche pas de suivre la logique des conventions. Celle-ci exige que, pour assurer la priorité, la menace soit réelle, ce qui veut dire que le tireur doit pouvoir parer s'il le veut.

A quoi bon prescrire tel ou tel angle d'inclinaison de la lame alors que l'on voit exécuter (un exemple parmi tant) la feinte à la tête, la main très basse (pour se garantir des arrêts à la manchette), ce qui rend la menace «obligeant l'adversaire à la parade» absolument inexistante.

Les avancées qui offrent la possibilité de réussir des actions contre-offensives poussent les tireurs aux contre-attaques mais il ne faut pas non plus leur donner la priorité en vertu d'avantages minimes. Ces avantages, loin de constituer des temps d'escrime, ne sont souvent perceptibles qu'à l'oreille. Une décision en faveur de l'attaqué s'inspire de l'escrime à l'épée. Il faut non seulement veiller à ce que la priorité ne soit conférée qu'aux attaques correctes mais aussi se tenir scrupuleusement à l'esprit des conventions dans l'appréciation des actions contre-offensives.

Un arrêt avec temps d'escrime n'est réalisable, au sabre comme au fleuret, que sur une action composée. Même s'il bénéficie de la distance plus courte qui le sépare des avancées, le sabreur doit, en plaçant un arrêt sur une action simple, ou esquiver le coup adverse, ou se porter hors d'atteinte en rompant. L'arrêt au bras par exemple, sur un battement et une touche correctement exécutés, ne doit jamais être considéré en bon temps. Il est nécessaire, en outre, de rappeler les articles qui établissent la correction des attaques par flèche. Nous vous invitons à fixer votre attention sur la flèche comme action simple, elle l'est lorsque la touche arrive avant que le pied arrière ne reprenne contact avec le sol.





Voulant continuer sur ce terrain, tout un scénario s'ouvre sur les attaques suspendues, les hésitations, les courses, les fuites, les poursuites jusqu'à la limite des pistes et enfin sur les attaques jugées simultanées.

En tenant compte des recommandations faites ci-dessus, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de préciser encore une fois le moment où l'on acquiert la priorité ou on la perd. Mais il sera sûrement utile de recommander aux Présidents de Jury de continuer l'heureuse expérience qu'ils ont vécue récemment dans le jugement du fleuret.

Dans les grandes compétitions à cette arme, on a vu dernièrement diminuer d'une façon considérable les jugements «attaques simultanées» et ceci est dû au fait que parmi les deux attaques supposées simultanées, les Présidents de Jury ont, sans hésitation, donné la priorité à celle qui respectait le plus l'esprit et la lettre des conventions, surtout en ce qui concerne l'allongement du bras et l'efficacité de la menace. C'est pourquoi nous conseillons au Président de Jury de tenir présent, dès le début du match, que l'action relativement mieux exécutée doit être favorisée. De plus, nous lui conseillons d'expliquer au tireur la raison pour laquelle il a pris la décision.

Nous sommes sûrs que les escrimeurs en piste commenceront à exécuter leurs actions plus correctement, que le jugement sera énormément facilité et que l'escrime sera ainsi de meilleure qualité.

Nous nous permettons de rappeler à tout le monde que le but principal du Président n'est pas celui de sanctionner le tireur mais celui d'empêcher les irrégularités.

LES ACTIONS AU FER

Ces actions peuvent donner lieu à des interprétations non correctes. Celui qui subit l'attaque et bat le fer adverse, dans le battement de l'attaquant, prétend que son action soit considérée comme une parade. C'est faux!

Il est clair qu'au battement de l'attaquant, doit succéder distinctement un second battement de la part de l'attaqué avant la riposte. Si le choc des deux lames se confond dans un seul battement, la priorité de la touche doit être accordée à l'attaquant.

Une autre action au fer est souvent mal interprétée, lorsqu'au sabre un battement rencontre le «fort», c'est-à-dire le tiers inférieur de la lame adverse, il faut considérer cela comme coup paré et pourtant, comme donnant droit à la riposte.

LES PARADES

Dans le jugement des parades, il y a des cas où les arbitres, Présidents et assesseurs ont des hésitations dans l'appréciation de la validité de la parade. Il faut rappeler que la parade doit être considérée bonne si l'arme du pareur ferme la ligne où l'attaque est dirigée et se ter-

mine. La touche par fouet ne doit pas être considérée bonne, ceci pour rendre justice aux tireurs qui suivent les conventions en essayant de parer l'action offensive adverse.

CADRE DE TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT DE L'ARBITRE

Bien que cet argument n'ait aucune relation avec les conventions dont nous avons parlé précédemment, la Commission de l'Arbitrage désire dire quelques paroles à ce sujet.

Il est vrai que le Règlement donne à l'arbitre un très grand pouvoir mais il est vrai aussi que celui-ci doit souvent travailler dans des conditions très difficiles.

L'arbitre est un homme seul contre tous, et donc si nous avons commencé cet exposé en conseillant aux arbitres très sévères d'appliquer strictement les règles, nous devons aussi rappeler à tous ceux qui sont concernés qu'il est nécessaire de faire chacun sa part, pour rendre ce travail possible et équitable.

Dirigeants-Directeurs de Tournoi, Organisateurs, Athlètes, Capitaines d'équipe et Spectateurs, tous peuvent et doivent contribuer au bon déroulement des épreuves. Ce sont les conditions essentielles et nécessaires pour que l'escrime ne dégénère pas et que notre sport se maintienne dans la plus parfaite régularité.

La Commission de l'Arbitrage de la F.I.E. souhaite que son appel soit entendu et compris.